

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement

Type de réunion

Réunion de collège public

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)

Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal

Numéro et titre du premier sujet traité

12. Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Constat :

- L'enseignant n'a pas suffisamment de formations autres que celles de sa discipline et en même temps, il doit gérer des tas de difficultés.
- Parents et enseignants ne mettent pas la même définition sous le mot réussite.

Pour les Parents, c'est la réussite sociale par l'éducation et l'épanouissement sans avoir toutes les connaissances demandées

Pour les Enseignants, c'est le développement de l'esprit critique par enseignement et instruction

- A l'école primaire, les parents sont beaucoup sollicités pour aider à encadrer les sorties scolaires, cela permet une entrée à l'école, sa connaissance et des discussions. Au collège, les parents sont peu sollicités, le lien existe essentiellement avec le professeur principal, donc c'est un lien moins direct et « chargé » (prise en compte seulement du niveau de l'élève).
- La communication entre le collège et les parents est difficile à cause du morcellement et de ce fait la lisibilité de l'école est moins facile.

Solutions :

- Renforcer le dialogue parents / professeurs : réunions parents/professeurs plus tôt dans l'année, faire des groupes de travail pour améliorer les relations parents/professeurs au fil de l'année, éventuellement créer des médiateurs, s'appuyer sur les associations
- Pourquoi ne pas prévoir des mini-stages pour les parents sur « comment aider son enfant à l'école »
- Utiliser les parents d'élèves pour accompagner les sorties scolaires, encadrer des clubs, présenter leurs métiers à l'école
- Pourquoi pas un site Internet ou un bulletin d'information mais qui va s'en charger ?

Numéro et titre du deuxième sujet traité

02. Quelles doivent être les missions de l'Ecole à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Constat :

- L'école ne développe pas suffisamment l'intelligence pratique, l'abstrait est privilégié par rapport au concret
- Manque d'infirmières et de psychologues mais est-ce à l'Ecole de s'occuper des problèmes physiques et psychologiques de l'élève ?
- Les élèves sont soumis à l'influence considérable de la télévision qui informe mais aussi désinforme, cela n'est pas assez pris en compte à l'Ecole
- Le système scolaire actuel ne fonctionne pas si mal mais ce sont surtout les bons élèves qui en profitent

- Il y a une contradiction entre la recherche de l'épanouissement personnel des élèves et la nécessité de la gestion d'un groupe

Propositions :

- L'école doit transmettre les savoirs fondamentaux comme la lecture et l'écriture mais aussi préparer à la vie active en éduquant à la santé et à la citoyenneté
- L'école doit donner l'envie d'apprendre afin que l'élève puisse acquérir de nouvelles compétences tout au long de sa vie d'adulte
- L'école doit privilégier l'acquisition d'une méthodologie permettant l'acquisition de savoirs tout au long de la vie
- L'école doit donner aux élèves un esprit critique notamment envers les médias, sans dériver vers une critique systématique
- L'école doit s'ouvrir à l'extérieur et utiliser davantage les compétences des parents et des animateurs d'associations
- Les programmes devraient être moins lourds et plus souples

Numéro et titre du ...sujet traité

21. Faut-il mieux redéfinir les métiers de l'Ecole ?

- Faut-il mieux définir la spécificité du métier d'enseignant en maternelle, école élémentaire et lycée ? Tous les enseignants, à l'exception de quelques PEGC, sont attachés à l'unicité du métier de professeur de lycée et collège et à la possibilité de passer au cours de sa carrière d'un type d'établissement à un autre. La bivalence, qui pourrait être introduite dans le cas de la création d'un corps de professeur de collège, n'est majoritairement pas souhaitée. Pour les participants, seul l'enseignement en SEGPA doit être un métier spécifique nécessitant une formation adaptée. Le souhait d'une formation spécifique supplémentaire à l'occasion d'un changement de type d'établissement est formulé. La formation continue est actuellement considérée comme indigente. Le recrutement des enseignants qui se fait presque exclusivement sur les compétences disciplinaires est également critiqué. L'aptitude à prendre en charge un groupe d'élèves devrait être prise en compte. Des parents demandent que le rôle des enseignants soit recentré vers la transmission des savoirs en raison de leur manque de formation et de temps pour les autres tâches qui leur sont actuellement dévolues et qui devraient être assurées par d'autres personnels. Une première affectation en collège de ZEP est souvent vécue de manière particulièrement difficile lorsque le stage en responsabilité en deuxième année de formation en IUFM a eu lieu dans un lycée de centre ville.

La formation en IUFM est encore trop centrée sur l'enseignement de la discipline et ne laisse pas assez de place aux connaissances en pédagogie ou psychologie qui faciliteraient l'adaptation de l'enseignant à des élèves d'âges différents. Mais une meilleure compréhension des raisons des difficultés scolaires d'un élève par un enseignant ne lui permet cependant guère de les résoudre car elles dépassent généralement ses compétences.

Dans le domaine de la formation en psychologie on relève une disparité entre les différents IUFM. La différence de service entre agrégés et certifiés enseignants à un même niveau est fortement critiquée. Il est proposé un service de 15 h hebdomadaires pour tous avec 3 h de concertation entre les professeurs. Il est également regretté que l'agrégation, qui valorise uniquement le niveau de connaissances, soit actuellement pratiquement la seule possibilité de promotion des enseignants. La gestion des carrières, les notations administratives et pédagogiques sont fortement critiquées. La notation du "rayonnement" paraît particulièrement peu compréhensible.

- Faut-il mieux développer les métiers de l'éducation et de la vie scolaire (orientation, surveillance, santé et social, inspection, administratif et ouvrier) et mieux les articuler avec les métiers de l'enseignement ?

La réponse à cette question est un "oui massif". La demande est particulièrement forte en ce qui concerne les infirmières et les conseillers d'orientation scolaire et professionnelle. Les dotations actuelles dans ces métiers sont considérées comme très insuffisantes.

Une meilleure définition des rôles de ces différents personnels, notamment les assistants d'éducation est souhaitée. Il est également demandé que de nouvelles tâches, comme la gestion des réseaux informatiques, soit réellement prise en charge et non pas confiée à des enseignants moyennant une décharge symbolique.

La décentralisation de ces personnels n'est pas souhaitée, y compris par les parents, en raison de la crainte de disparités régionales selon les possibilités financières des collectivités locales.

Il est souhaité que les élèves puissent parler de leurs difficultés et de leur problèmes à un personnel non enseignant. Les enseignants ne peuvent en effet que difficilement être à l'écoute des élèves en raison de la rigidité des emplois du temps et du manque de lieux d'accueil pour les recevoir.

Les enseignants, particulièrement les jeunes, demandent également la possibilité d'être écoutés et de pouvoir obtenir des informations sur tous les problèmes administratifs, de carrière voire pédagogiques qu'ils se posent. Les Chefs d'établissement sont considérés comme étant en général très peu disponibles en raison de la multiplicité de leurs tâches. Les Inspecteurs sont trop lointains et trop peu présents sur le terrain. L'Administration est considérée comme pratiquement inaccessible même pour obtenir des renseignements simples (salaires, retraites, droits à un congé formation etc...). On trouve peu d'interlocuteurs compétents d'autant plus que le passage obligé par la voie hiérarchique empêche le contact avec les services rectoraux. La création de la fonction de DRH (directeur des ressources humaines) est évoquée, personne ne connaissant l'existence d'un DRH au niveau rectoral !

- Faut-il renforcer le rôle des directeurs d'école et des chefs d'établissement ?

A part pour quelques parents, la nécessité de renforcer le rôle du chef d'établissement n'est pas ressentie. Cette demande, de certains parents, concerne leur possibilité, actuellement inexistante, de régler le problème des enseignants en grande difficulté.

Même si le chef d'établissement a un rôle d'animateur pédagogique, une plus grande intervention de sa part dans le domaine pédagogique n'est pas souhaitée.

Les participants sont partagés en ce qui concerne la possibilité de donner au chef d'établissement une influence sur les mutations des enseignants. Le système actuel des mutations est très critiqué mais la possible intervention du chef d'établissement (comme pour les postes "à profil") fait craindre le favoritisme.

- Quel sens et quelle marge donner aujourd'hui à la liberté pédagogique de l'enseignant ?

Le manque de liberté pédagogique est surtout ressenti en ce qui concerne les problèmes matériels, notamment dans la difficulté d'organiser des activités en dehors de l'école (problèmes financiers et réglementaires). La difficulté pour montrer aux élèves des documents audiovisuels récents et de qualité (problème des droits d'auteur) est relevée.

Les programmes sont considérés comme globalement trop chargés et donc irréalistes. Il serait intéressant de fixer un "noyau dur" qui occuperait environ les 2/3 du temps et laisser le reste du temps à une partie optionnelle laissée au choix du professeur en fonction du niveau et de la motivation des élèves.

Les IDD, qui avaient suscité un certain espoirs chez des parents, sont très critiqués. Ils sont considérés comme une restriction de la liberté pédagogique de l'enseignant.

Les enseignants ont le sentiment de ne jamais être consultés sur les réformes des programmes ou l'introduction de nouveautés comme les IDD. Ils en retirent une frustration qui n'est pas favorable à leur plein investissement dans ces réformes.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 L'école doit transmettre les savoirs fondamentaux comme la lecture et l'écriture, mais aussi préparer à la vie active en éduquant à la santé et à la citoyenneté

2 Au collège, les parents d'élèves devraient être mieux sollicités pour participer aux différentes activités

3 La formation des enseignants est encore trop centrée sur l'enseignement de la discipline et ne laisse pas assez de place à la formation pédagogique et psychologique